



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l'Île- D'Orléans, séance ordinaire du 6 février 2017, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2017 séance ordinaire

Suivi du procès-verbal

4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2016 et au 31 janvier 2017.
 - b) Renouvellement annuel à l'association des directeurs municipaux du Québec et à l'assurance pour le directeur général/secrétaire-trésorier et le directeur général-adjoint/secrétaire trésorier-adjoint.
 - c) Mandat au Directeur général/secrétaire-trésorier pour miser sur la vente aux enchères lors de la vente pour taxes à la MRC et dépôt de la liste de la liste des personnes endettées pour taxes impayées au 31 janvier.
5. Sécurité incendie
 - a)
6. Réseau routier
 - a) Résolution pour demande de réclamation d'amélioration du réseau routier municipal : Rue des Muguets, des avenues des Lilas, Rousseau et des Jonquilles.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. Hygiène du milieu
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Résolution pour habiliter SNC Lavallin Inc. à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC pour le projet émissaire-Rousseau situé du côté Nord du chemin Royal
 - b) Chartes des paysages de la MRC
 - c) Avis de motion pour règlement #439-2017 de lotissement
 - d) Adoption du règlement de zonage 434-2016 Mod 154, chenils chatteries dans la zone agricole.
 - e) Avis de motion pour adoption du projet de règlement 438-2017 sur la répartition des dépenses de l'aménagement de fossé sur le lot 77-P tel que recommandé par la personne désignée.
 - g) Demande à la CPTAQ pour le lot 143-P pour aliénation sur le lot 143.
9. Loisirs et culture
 - a)
10. Correspondance
 - a)
11. Rapport du maire
 - a) Sur les activités mensuelles de la MRC
12. Rapport des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles

Période de question du public

14. Levée de l'assemblée

1973-2017

Sur proposition de la conseillère Mme. Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017

1974-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2016 et 31 janvier 2017

1975-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 décembre 2016 totalisant 26 927.33\$ et le 31 janvier 2017 totalisant 82 382.47\$. **ADOPTÉE**



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

b) Renouvellement annuel à l'association des directeurs municipaux du Québec et à l'assurance pour le directeur général/secrétaire trésorier et le directeur général adjoint/secrétaire trésorier-adjoint.

1976-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement annuel 2017 à l'association des directeurs municipaux du Québec et à l'assurance pour le directeur général/secrétaire trésorier et le directeur général adjoint/secrétaire trésorier-adjoint au montant de 1693.98\$.

ADOPTÉE

c) Mandat au Directeur général/secrétaire-trésorier pour miser sur la vente aux enchères lors de la vente pour taxes impayées à la MRC et dépôt de la liste de la liste des personnes endettées pour taxes impayées au 31 janvier 2017.

Les conseillers prennent acte du dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes non-payées de plus d'un an en date du 31 janvier 2017. La liste sera acheminée à la MRC pour la mise en vente suivant une mise à jour à la date du dépôt. Le solde actuel impayé est de 25 983.22\$ avec les intérêts.

1977-2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir la liste des personnes endettées pour taxes impayées selon la date retenue par la MRC et de mandater le directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes impayées à la MRC.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE-INCENDIE

a)

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Résolution attestant les travaux subventionnés de voirie et adoption des dépenses pour la subvention de 60 000\$ du député, dossier 00023556-1

1978-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil approuve les dépenses (91 844, 30\$) pour les travaux exécutés sur la rue des Mugnets, des avenues des Lilas, Rousseau et des Jonquilles pour un montant subventionné de 60 000\$, conformément aux exigences du ministère des transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue et les avenues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a)



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ÉVELOPPEMENT

a) Résolution pour habiliter SNC Lavallin inc. à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC pour le projet Émissaire -Rousseau situé au côté Nord du chemin Royal

1979-2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la firme de génie-conseil (SNC-Lavallin inc.) à soumettre la demande d'autorisation au MDDELCC pour le projet Émissaire -Rousseau situé du Côté Nord du chemin Royal. Le Conseil s'engage à fournir une attestation de conformité signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'Autorisation accordée dans un délai de 60 jours après la fin des travaux.

ADOPTÉE.

b) Charte des paysages de la MRC

1980-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la Chartes des paysages présenter comme guide par la MRC.

ADOPTÉE.

c) Avis de motion du règlement 439-2017 modifiant le règlement de lotissement

La conseiller M. Alain Dion donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure le projet de règlement 439-2017 modifiant le lotissement.

d) Adoption du règlement de zonage 434-2016 MOD 154 sur les chenils et chatteries dans la zone agricole.

1981-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le règlement 434-2016 Mod 154, sur les chenils et chatteries dans la zone agricole.

ADOPTÉE.

e) Avis de motion pour adoption du projet de règlement de zonage 438-2017 sur la répartition des dépenses de l'aménagement de fossé sur le lot 77-P tel que recommandé par la personne désignée.

Le conseiller M. François Pichette donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieur un projet de règlement 438-2017 sur la répartition des dépenses de l'aménagement de fossé sur le lot 77-P tel que recommandé par la personne désignée.

f) Demande à la CPTAQ pour le lot 143-P pour aliénation sur le lot 143.

1982-2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents la prise de connaissance du rapport du 12 janvier 2017 de l'inspecteur en bâtiments mentionnant que la demande présentée à la C.P.T.A.Q. par le propriétaire du lot 143 ne contrevient pas aux règlements municipaux et qu'il n'y a pas d'autres espaces disponibles sur le territoire pouvant répondre à ce besoin.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

9. LOISIRS ET CULTURE

- a) La fête municipale aura lieu le 18 février.

10. CORRESPONDANCE

- a) **Dépôt de la liste de la correspondance**

Le maire fait la lecture de la correspondance.

11. Rapport du maire

- a) **Sur les activités mensuelles de la MRC.**

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

- a)

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 20h30 et se termine à 20h40

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

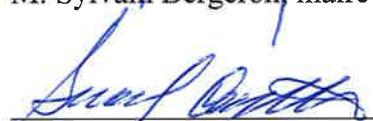
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 42.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier

1983-2017